Commission Départementale des Terrains et Equipements

Président : M. Michel GAUVIN

Présent : M. Maurice BOISNOIR

PV du 19 mars2024

Ville de PLESSIS PATE
COMPLEXE SPORTIF DU COLOMBIER NNI 914940101

Deux représentants de la commission CDTIS du DEF se présenteront le lundi 25/03/2024 à 10h30 sur les installations du stade cité ci-dessus.
Ce rendez-vous permettra à la commission des terrains d'effectuer le contrôle de votre terrain en vue de son classement.

Cette visite doit être effectuée en présence d'un représentant de la mairie et du club.

Prévoir que le terrain soit tracé avec les filets de buts et les poteaux de corner comme pour une rencontre officielle et libre accès aux vestiaires.

Pièces à fournir le jour de la visite :

- Plan coté de situation
- Plan coté de détail de l'aire de jeu (échelle1/200è)
- Plan coté des vestiaires
- L'attestation d'ouverture aux publics
- L'attestation de capacité
- La convention de mise à disposition des installations

VILLE DE BREUILLET
STADE RENE CIRET NNI 911050101

Un représentant de la CDTIS du DEF se présentera le lundi 08/04/2024 à 20h00 pour le contrôle de l'éclairage de l'installation sus nommée.

La CDTIS demande à la ville de Breuillet **de procéder aux marquages des 25 points de contrôle** et l'en remercie par avance.

Ville de MILLY LA FORET
Stade Clovis LELONG NNI 914790201 et 02

Installation visitée par MM. Gauvin et Boisnoir, membres de la CDTIS du DEF, le 04/03/2024 à 10h30 en présence de M. MACHADO Anthony Président du club de Milly Gatinais, M. THOMAS Jean Baptiste, assistant administratif et M. DUBUI David, responsable technique de la mairie de Milly la Foret.

Dossier transmis à la CRTIS de la LPIFF pour avis et classement.

Ville de VILLEJUST
COMPLEXE SPORTIF DE LA POURPADIERE
Suite au courriel en date du 12/03/2024 de Monsieur SANCHEZ président du Club Avenir Villejust

La CDTIS du DEF donne un avis favorable au Club de Villejust Avenir pour jouer sur le terrain synthétique pour ses équipes évoluant en championnat du District de l'Essonne jusqu'à homologation de ce terrain par la Ligue de Ile De France de football et transmet le dossier à la Commission d'Organisation et Suivi des Compétitions pour suite à donner.

Prochaine réunion mardi 26 mars 2024 à 16h

Le secrétaire
BOISNOIR Maurice

Le Président
GAUVIN Michel